

Assemblée générale ordinaire

Mardi 18 mai 2021 à 17h30

En ligne via Zoom

Ordre du jour, selon l'art. 6 des statuts

1. Constitution de l'Assemblée générale
2. Rapports d'activités 2020
3. Rapport financier 2020
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des rapports et décharge des organes
6. Élections
7. Activités 2021
8. Présentation du budget 2021 et approbation
9. Divers, Q&A

Pour figurer à l'ordre du jour, la proposition d'un membre doit être reçue et être en mains de la Secrétaire générale par écrit (adresse ci-dessous) au moins dix jours avant la date de l'assemblée pour qu'elle puisse être portée à la connaissance des membres de la SMP, comme complément à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise en dehors de l'ordre du jour (art. 6.6 des statuts).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux.



Le Président
Thierry Labriet



La Secrétaire générale
Catherine Williams

Genève, le 25 mars 2021